

28/8³ 2

Le 28/8 à Vth. epoch
du 21 C (ad de 43 A
n: 30744)

A M L Minibon
de B.

Il est évident que
vous seriez en mesure de
nous faire connaître un
peu plus de détails sur
l'acceptation de ces
minéraux de potasse
du Gant. Je Minibon
de la Province de
par M L Verbo &
que le peu de mine
à l'heure actuelle se trouve
aux Mines de potasse
de la sculpture de l'Etat
Minibon & Verbo
L'ann

①

Extrait du testament olographe de Sa
Majesté la Reine des Belges.

Ceci est mon testament.

Article I.^{er}

Je prie mon fidèle ami le Baron Goffinet (Auguste), Ministre plénipotentiaire, secrétaire des Commandements de Leurs Majestés, et le Comte Eugène Henricourt de Grunne, de vouloir me servir d'exécuteurs testamentaires.

Article XVIII.

Je donne et lègue:

Au musée de peinture de Bruxelles, le beau portrait du Comte de Hainaut, Duc de Brabant, peint et offert après l'incendie, par Léon Harbo.

8 (Chambre à coucher de Laeken).

Article XIX.

Je donne et lègue: au conservatoire royal de musique de Bruxelles:

- a) ma harpe d'Erard,
 - b) Cymbalom,
 - c) piano incrusté et nacré.
-

2

2

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

Bruxelles, le 21 8bre 1902.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N^o 30744 .

Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

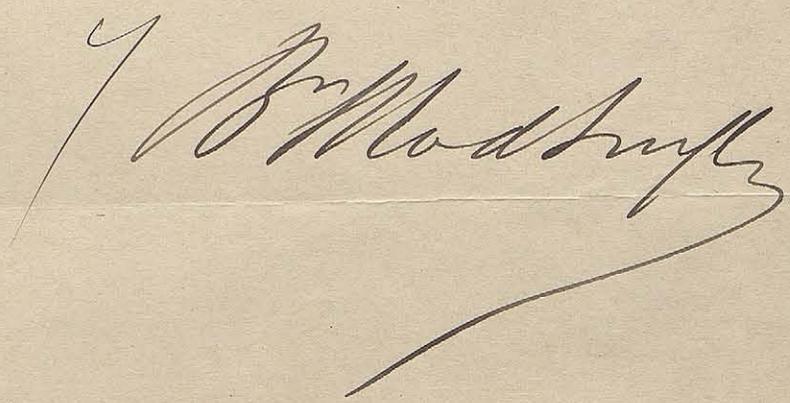
—
/ ANNEXE.
—
SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous adresser , ci-
joint en copie , un extrait du testament
par lequel la *feue* Reine lègue , aux
musées royaux de peinture et de sculpture ,
un portrait du Comte de Hainaut , duc de Bra-
bant , peint par M.L.Herbo.

Je vous saurais gré de vouloir bien me
faire connaître le sentiment de votre commission
au sujet de l'acceptation du legs dont il
s'agit.

Agréez , Messieurs , l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre,



9083. — P. W. — Bon 89 5.

A la commission directrice des musées royaux de peinture
et de sculpture , à BRUXELLES.